



LA PRIVATISATION DE QUEBECAIR

Nordair Metro
offre plus que
les « employés »

Financièrement, l'offre d'achat de leur compagnie déposée par les employés de

GILLES GAUTHIER

Quebecair, associés à Air Canada, est beaucoup moins intéressante pour le gouvernement que celle de Nordair Metro.

LA PRESSE a appris de source fiable hier que Nordair Metro offre près de \$20 millions comptant pour le transporteur et assumera le déficit de Quebecair pour l'année 1986. Les employés, alliés à Air Canada, offriraient \$16 millions et demandent au gouvernement d'absorber les pertes de l'année

en cours.

Le chiffre de \$20 millions « n'est pas loin de la vérité », dit le président du conseil de Nordair Metro, M. Michel Leblanc, qui confirme que la compagnie absorbera le déficit.

D'autre part, l'offre des employés implique que le gouvernement QUEBECAIR en A 2

AUJOURD'HUI

● STCUM

Depuis hier, la Société de transport de la CUM poste des agents inconnus à bord de certains de ses autobus, pour démasquer les resquilleurs.

page A 3

● PERFORMANCES

Soixante pour cent des Canadiens se disent peu satisfaits des performances du gouvernement conservateur, alors que l'an dernier, cette proportion n'était que de 38 pour cent.

page B 1

● CRTC

Le Conseil de la radiotélévision et des télécommunications canadiennes entend accorder une plus grande latitude aux télédiffuseurs privés en matière de contenu canadien.

page B 1

● CANADAIR

La décision d'Ottawa concernant la vente de Canadair sera vraisemblablement reportée au prochain conseil des ministres, prévu pour le 13 août.

page B 1

● EVITA

L'énorme succès d'Evita, qui sera présentée du 5 au 10 août à la Place des Arts, semble en voie de redonner à Montréal le goût des grandes comédies musicales.

page B 4

● MAROC-ISRAËL

Le roi Hassan II du Maroc reconnaît l'échec des entretiens qu'il vient d'avoir avec le premier ministre israélien Shimon Pérès.

page D 9

SOMMAIRE

Annonces classées... E 1 à E 6
Arts et spectacles...
— Informations... B 4 à B 8
— Horaires... B 6, B 7
Bandes dessinées... E 3
Décès, naissances, etc... E 8
Économie... C 1 à C 6
Éditorial... B 2
Êtes-vous observateur?... E 1
FEUILLETON... E 2
Horoscope... E 5
Lotto... A 2
Mots croisés... E 6
« Mot mystère »... E 4
Quoi faire aujourd'hui... B 6, B 7
Vivre aujourd'hui...
— Décoration... D 1 à D 7

TABLEAU SPORTS

Mots croisés... 10
Le golf... 12

Mme Walker
reconnaît
avoir menti

TORONTO (PC) — Mme Shirley Walker a reconnu, hier, avoir menti en prétendant ne pas avoir administré les affaires de son patron, l'ex-ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, alors qu'elle était à l'emploi du gouvernement fédéral.

La collaboratrice spéciale de l'ex-ministre a admis qu'elle avait signé, au cours des deux dernières années, des centaines de chèques, représentant des millions de dollars, à l'intention de firmes contrôlées par M. Stevens, agissant souvent de sa propre initiative, transférant

des sommes d'argent d'une compagnie à une autre, et décidant parfois même quand vendre de grandes quantités d'actions.

« Je ne faisais que me rendre utile », a déclaré Mme Walker devant la commission qui fait enquête sur le bien-fondé des allégations de conflit d'intérêts qui ont incité, en mai dernier, M. Stevens à démissionner de son poste de ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Elle a nié que son patron lui ait jamais donné aucune instruction sur les mesures finan-

voir WALKER en A 2

Québec ferme
la plage d'Oka

L'eau de la plage du parc Paul-Sauvé à Oka, au nord de Montréal, est polluée, et il est interdit de s'y baigner à compter de ce matin.

ANDRÉ PRATTE

C'est ce qu'a annoncé hier soir le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche après avoir appris que les échantillons d'eau prélevés lundi contiennent une concentration

inacceptable de bactéries d'origine fécale.

Ce matin, des affiches seront placardées aux abords de la plage et des surveillants verront à ce que personne ne se baigne.

Des 114 échantillons analysés par la firme privée Sodexen, 19,6 p. cent, contenaient plus de 400 coliformes fécaux par 100 millilitres d'eau. Selon les normes établies par le ministère de l'Environnement du Québec, la

voir OKA en A 2

Afrique du Sud : le discours
de Reagan soulève un tollé

PRETORIA (d'après AFP, UPI et Reuters) — Au lendemain du discours anti-sanctions du président Reagan qui a été très mal reçu tant par le Congrès américain que par la majorité noire sud-africaine, le secrétaire au Foreign Office, Geoffrey Howe, a déclaré hier, à l'issue de sa rencontre avec le président Pieter Botha, qu'« après 25 ans, le vent du changement en Afrique secoue la partie méridionale (du continent) jusqu'à la racine ».

Le chef de la diplomatie britannique paraphrasait ainsi un célèbre discours prononcé il y a un quart de siècle par l'ancien premier ministre britannique Harold MacMillan, qui avait averti que les vents du changement balayaient l'Afrique.

D'autre part, les Jeux du Commonwealth s'ouvrent ce matin à Edimbourg malgré le boycottage de 32 pays qui protestent ainsi contre le refus du

gouvernement Thatcher d'appliquer des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. La participation du Canada a été d'ailleurs confirmée hier par le ministre de la Condition physique et du Sport amateur, M. Otto Jelinek, qui a fait savoir qu'Ottawa avait étudié plusieurs options avant de décider de ne pas boycotter les Jeux.

A Washington, le secrétaire d'État, M. Georges Shultz, s'est déclaré prêt à rencontrer les responsables de l'ANC — le mouvement anti-apartheid interdit en Afrique du Sud — et a adjuré le Congrès de ne pas lier les mains du gouvernement américain en imposant des sanctions de plus en plus probables contre Pretoria.

M. Shultz, au cours d'une session par moments houleuse de la commission des Affaires étrangères du Sénat, a déclaré qu'il était prêt à voir M. Oliver Tambo, président en exercice

du Congrès national africain (ANC), ainsi que M. Nelson Mandela, son leader emprisonné.

Sir Geoffrey a qualifié son entretien de 90 minutes avec le président Botha de « franc, courtois et indépendant » mais il a déclaré que le contenu de ses conversations avec le président, ainsi qu'avec le ministre des Affaires étrangères, M. Pik Botha, était confidentiel. On sait, cependant, qu'il a demandé, au nom de la CEE, des changements politiques, dont la libération de Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques.

Peu avant son entrevue avec M. Botha, le bureau gouvernemental de l'information a fait état de la mort de six nouvelles victimes dans des violences entre Noirs.

« La question n'est pas de savoir si l'Afrique du Sud va changer, mais à quelle vitesse et jusqu'à quel point », a ajouté le

chef de la diplomatie britannique, pourtant bien conscient que les chances de succès de sa mission sont très minces.

Nelson Mandela et d'autres personnalités influentes de la lutte anti-apartheid, comme l'évêque noir Desmond Tutu ou le pasteur métis Allan Boesak, ont catégoriquement exclu de reconnaître l'émissaire britannique, dénonçant sa mission comme une « perte de temps ».

La position de Sir Geoffrey est encore plus difficile après le discours prononcé mardi par le président Reagan, qui a une fois de plus rejeté le principe de sanctions contre Pretoria. Si ce discours a été favorablement accueilli par les autorités sud-africaines, il a suscité des réactions particulièrement hostiles dans les milieux de l'opposition.

Allan Boesak l'a dénoncé voir REAGAN en A 2

LONDRES EN LIESSE



Sarah Ferguson et le prince Andrew ont salué sans arrêt la foule délirante qui s'était massée hier sur le trajet du cortège les conduisant à l'abbaye de Westminster.

photolaser AP

La couronne déploie
un faste sans précédent

LONDRES (d'après AFP) — Le second fils de la reine d'Angleterre a épousé hier Sarah Ferguson, au cours d'une cérémonie fastueuse, impeccablement réglée, qui s'est déroulée en l'abbaye de Westminster et qui a été suivie par des millions de téléspectateurs dans le monde entier.

Des milliers de badauds exubérants, s'écroulant à chanter le *God Save the Queen*, agitant frénétiquement leurs drapeaux aux couleurs de l'Union Jack, n'avaient pas hésité à passer jusqu'à deux nuits à la belle étoile, malgré un temps incertain, pour ne rien rater du « mariage de l'année ».

La cérémonie, entourée du faste habituel des grands « shows » de la couronne d'Angleterre, s'est déroulée dans la décontraction, sans le côté solennel qu'avait revêtu il y a cinq ans le mariage du prince Charles, héritier de la couronne, et de Lady Diana Spencer.

La matinée avait commencé avec la pluie, mais le soleil est revenu juste à temps pour permettre au cortège royal de resplendir de tous ses ors.

De Buckingham Palace à l'abbaye de Westminster ont défilé dans des landaux découverts les principaux membres de la famille royale, à la tête desquels

se trouvait la reine, toute de bleu vêtue. Plus de 200 cavaliers des escortes de la souveraine, à panache rouge ou blanc, accompagnaient les voitures alors que plusieurs régiments présentaient les armes sur tout le parcours.

Le « secret le mieux gardé du royaume », la robe de la mariée, a été révélée quand Sarah, accompagnée de son père, le major Ronald Ferguson, entraineur de polo du prince Charles, est descendue du carrosse de verre devant Westminster Abbey.

Conçue par une couturière jusqu'alors inconnue, Linda voir FASTE en A 2



Toutes les 9 minutes, Royal LePage vend une maison quelque part au Canada.

842-5011



ROYAL LePAGE

C'EST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

QUEBECAIR

SUITE DE LA PAGE A 1

nement «redonne», sous une forme ou une autre, aux acheteurs une partie importante du fruit de la vente, confirme une autre source, qui ajoute qu'il n'y a aucune commune mesure entre les deux offres.

Un porte-parole des employés, M. Robert Dufour, dit qu'il serait souhaitable que les engagements pris par le gouvernement péquiste envers Quebecair soient maintenus. Un des principaux engagements était que le gouvernement éponge les déficits jusqu'à concurrence de \$12 millions, et ce jusqu'à la fin de 1986.

«Le gouvernement actuel a évidemment toute liberté de donner suite ou pas à cet engagement, mais il devra bien mesurer l'impact de ses décisions sur l'avenir de l'aviation civile au Québec», a ajouté le pilote de Quebecair.

Le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, a déclaré hier que Quebecair est à court de liquidités et a officiellement demandé \$8,2 millions au gouvernement afin de boucler son budget pour la période du 31 juillet au 31 décembre prochains.

Le ministre a laissé entendre que ce problème de liquidités ne se posera pas étant donné que le gouvernement ne sera plus propriétaire de Quebecair.

À la suite d'un engagement ferme d'Air Canada — dont la participation sera de 36 p. cent — au sein du groupe des employés, implication qui est très récente, les négociations entre le gouvernement et les deux postulants sont prolongées jusqu'à lundi prochain.

Le comité conjoint Transports-Privatisation fera alors sa recommandation, qui sera étudiée mardi par le Comité ministériel permanent du développement économique (CMPDE) et mercredi prochain par le conseil des ministres. «Notre objectif est que le conseil des ministres entérine alors la vente de Quebecair», a déclaré hier M. Côté.

Il va sans dire que le délai accordé aux négociateurs pourra permettre une modification des offres. Le dossier évolue pratiquement d'heure en heure.

Vendredi dernier, les employés ont remis à Air Canada leur plan de redressement, qui porte sur une période de cinq ans.

Il s'appuie sur une étude effectuée par le consultant C. H. Glenn (qui est un ancien vice-président d'Air Canada) et qui, selon M. Dufour, en vient à la conclusion que la seule option qui mène vers la rentabilité, et ce dès 1987, est de garder la flotte actuelle de Quebecair, dont les Boeing 737 et les DC 8. On sait que Nordair Metro propose un démantèlement de Quebecair et le remplacement de la plupart des appareils ac-

tuels (qui seraient vendus à d'autres compagnies, dont National) par d'autres, plus modestes.

Les discussions de vendredi ont également porté sur les modalités de l'offre. La participation des employés est de 30 p. cent et on souhaite une participation du public de 34 p. cent, tout en se disant encore confiant, selon M. Dufour, que la Société d'investissement Desjardins (SID) s'engagera lorsque le prospectus faisant appel aux investisseurs sera publié.

Au cours des derniers jours, les employés ont également fait parvenir des documents au Fonds de solidarité de la FTQ afin que ce dernier puisse procéder à une étude financière. Une des conditions essentielles que posait le Fonds avant de s'impliquer était un engagement ferme de la part d'Air Canada.

Hier, pour la première fois, les employés et Air Canada ont émis un communiqué conjoint. Les deux parties, écrit-on, sont fermement engagées à ce que Quebecair «connaisse une saine viabilité financière» et pour suivre son rôle en tant que «service aérien essentiel», et à ce que ce «transporteur régional» comble les besoins de déplacement, «au départ et à destination du Québec, des voyageurs du Canada et d'ailleurs».

Selon M. Dufour, l'accord entre les deux partenaires ne comporte pas de modifications à leurs réseaux respectifs actuels. Ce qui signifie qu'ils continueront à toutes fins pratiques, à moins qu'une entente commerciale différente ne soit conclue ultérieurement, à se faire concurrence entre Montréal, Toronto, Québec, Sept-Îles et d'autres destinations.

On peut s'étonner que les employés et Air Canada aient mis autant de temps à s'entendre. Le communiqué conjoint affirme par ailleurs qu'il serait inapproprié de divulguer les détails des propositions visant à assurer la survie de Quebecair étant donné le caractère compétitif des propositions mises de l'avant.

Les mêmes questions de base se posent toujours. Quebecair n'a pas réussi jusqu'à maintenant à atteindre le seuil de rentabilité. Comment peut-on maintenant y arriver si on ne veut rien changer? Les plans de Nordair Metro sont par contre brutaux, mais clairs, même s'ils ne disent pas tout, particulièrement au sujet des emplois. Elle veut démanteler Quebecair et la réorienter pour en faire un «feeder» de CP au Québec dans le nouveau contexte créé par la déréglementation.

Ils permettent de plus à Canadien Pacifique de mettre la main sur les actions de Nordair que détient Quebecair, ce qui lui permettra de procéder à une intégration totale de Nordair. De plus, CP-Nordair et National élimineront un concurrent.



Le prince William, 4 ans, fils du prince Charles et de Lady Diana, échange une grimace avec Laura Fellowes, 6 ans, pendant le mariage princier.

FASTE

SUITE DE LA PAGE A 1

Cierach, la robe de soie et satin ivoire avait une traine de cinq mètres, en haut de laquelle avait été fixé un noeud géant comme Sarah les affectionne. La robe était couverte de perles représentant les armoiries de la jeune femme (abeille butinant un chardon), des ancres de marine et des coeurs. Sur la traine avaient été brodées les initiales de leurs prénoms, «A» et «S». Le prince portait sa grande tenue de lieutenant de vaisseau de la Royal Navy, avec aiguillettes dorées.

À l'intérieur de l'abbaye, qui n'avait jamais été aussi fleurie, 2 000 «privilegiés», rivalisant d'élégance, ont assisté à la cérémonie. La plupart des invités étaient des proches des mariés, membres de familles royales étrangères, acteurs, chanteurs (Elton John était là, arborant lunettes roses, crâne dégarni et queue de cheval) ou simples amis.

Sarah avait invité ses deux anciens «boy friends» mais Andrew n'avait convié aucune des nombreuses conquêtes qui lui ont valu sa solide réputation de coureur de jupons.

Bien qu'ayant trébuché sur Christian, le troisième prénom du prince, «Fergie» s'est montrée beaucoup plus à l'aise que son amie et désormais belle-sœur, Diana, il y a cinq ans.

En promettant d'«obéir», selon l'ancien rite anglican de 1662, remis à l'honneur pour l'occasion, Sarah a lancé vers le prince son regard le plus touchant de la cérémonie.

Les quatre pages et demoiselles d'honneur se sont bien comportées, malgré les inquiétudes de la famille royale sur leur conduite possible, principalement en ce qui concerne le prince William, fils aîné de Charles et Diana. Dans les calèches les ramenant au palais de Buckingham, après la cérémonie, les enfants étaient plus dissipés, à la plus grande joie des badauds.

Après le repas de mariage pris au palais, les mariés sont apparus au balcon, entourés de la famille royale au grand complet, et ont échangé un baiser devant une foule délirante, avant de partir pour leur voyage de noces.

La lune de miel se déroulera aux Açores, où les nouveaux duc et duchesse d'York effectueront, à bord du yacht royal Britannia, une croisière de cinq jours autour des principales îles de l'archipel.

OKA

SUITE DE LA PAGE A 1

proportion d'échantillons montrant plus de 400 coliformes fécaux ne doit pas dépasser 10 p. cent.

Les autorités du parc feront prélever de nouveaux échantillons aujourd'hui. Elles espèrent que les analyses indiqueront une qualité d'eau acceptable, en quel cas la baignade pourrait être à nouveau permise vendredi ou samedi.

Cependant, un microbiologiste des laboratoires Eco-Recherches de Pointe-Claire, M. Yves Roy, s'attend à ce que l'eau soit encore plus polluée aujourd'hui que lundi. Selon M. Roy, le beau temps des derniers jours a fait augmenter la température de l'eau, favorisant ainsi la prolifération des bactéries.

Le directeur adjoint du parc Paul-Sauvé, M. Florent Gaudreau, a déclaré que les plus pollués des échantillons pré-

levés lundi viennent du secteur est de la plage, le plus rapproché de l'usine d'épuration du parc.

Or, LA PRESSE révélait il y a deux semaines que selon une étude faite pour le ministère du Loisir, le mauvais fonctionnement de cette usine est la cause principale de la pollution de la plage.

L'étude démontre que les eaux des égouts du parc et du village d'Oka sont toujours polluées lorsqu'elles sortent de l'usine, et qu'un courant contraire les transportent vers la plage située à quelques centaines de mètres.

Les résultats des analyses ont consterné les responsables de la plage. Depuis la publication de l'article de LA PRESSE, ceux-ci avaient fait des pieds et des mains pour rassurer la population.

Les porte-parole du ministère et de la SODEM, société privée chargée de la gestion du parc, avaient souligné que pour pal-

lier cet été au mauvais fonctionnement de l'usine d'épuration, ils avaient décidé de chlorer l'eau qu'elle rejette.

Le président de la SODEM, M. Serge Robillard, était convaincu que grâce à cette mesure, on n'aurait pas à fermer la plage cet été. On imagine sa déception: «Ça vient anéantir tous les efforts qu'on a faits pour améliorer l'image de la plage».

M. Robillard a même décidé d'annuler une importante campagne publicitaire qui devait commencer à la radio ce matin. Cependant, le président de la SODEM ne perd pas espoir. Selon lui, les résultats obtenus hier démontrent que la chloration a eu des effets bénéfiques.

«L'an dernier quand ils fermaient, c'est 50 p. cent des échantillons qui dépassaient 400 coliformes fécaux, alors que cette fois-ci, nous n'en avons que 19 p. cent.»

La ministère du Loisir va de-

mander ce matin au ministère de l'Environnement l'autorisation d'augmenter la dose de chlore, ce qui, selon M. Robillard, devrait résoudre le problème.

Mais M. Roy estime que les quantités d'eau usées rejetées par l'usine sont trop importantes pour que la chloration réduise la pollution de façon importante.

Les responsables du parc vont aussi étudier la possibilité de permettre la baignade dans un secteur de la plage qui est généralement utilisé par les amateurs de planche à voile, et où selon M. Robillard l'eau n'est pas polluée.

D'autre part, selon les informations disponibles hier soir, les plus récentes analyses faites à la plage publique de Côte-Sainte-Catherine, sur la rive sud de Montréal, et à la plage pour enfants de Cap Saint-Jacques, dans l'ouest de l'île, indiquent que l'eau y est propre à la baignade.

WALKER

SUITE DE LA PAGE A 1

cières à prendre vis-à-vis de ses compagnies, et a souligné qu'il n'avait jamais manifesté de grandes préoccupations quant à la situation précaire de ces dernières.

Mme Walker a reconnu, entre autres, que des dividendes de plus de \$145 000 — provenant d'actions en fidéicommis sans droit de regard — avaient été versés au compte de banque de M. Stevens, en décembre 1985, époque où il faisait partie du cabinet fédéral.

Elle s'est empressée d'ajouter, cependant, que le ministre n'en avait pas eu connaissance, puisque l'argent était aussitôt re-

tourné sous forme de prêt à Gill Construction, une société de gestion contrôlée par M. Stevens.

Le passage des \$145 000 du compte de M. Stevens à Gill Construction, a expliqué Mme Walker, s'est fait grâce à des blancs-seings du ministre qu'elle avait en sa possession.

Il s'agissait en réalité de deux chèques, l'un de \$10 361 et l'autre de \$134,115, qui ont été déposés dans le compte de M. Stevens à la Banque de Montréal, le 31 décembre 1985. Ces dividendes d'actions de Gill ont cependant été prêtés à la même compagnie dès le 2 janvier 1986.

M. Stevens détient environ 63 pour cent des intérêts de Gill

Construction, un holding contrôlant, entre autres, la société York Centre.

Mme Walker a par ailleurs fait savoir au juge William Parker, président de la commission d'enquête, qu'elle avait consulté deux personnes dans un effort pour refinancer York Centre, au moment où M. Stevens était ministre. Il s'agit d'Edward Rowe, président de York Centre et ex-président de la campagne électorale de M. Stevens, et de Mme Noreen Stevens, épouse du ministre, avocate et vice-présidente de l'une des compagnies familiales.

M. Rowe, a dit Mme Walker, s'efforçait d'obtenir de l'argent des firmes Gordon Capital, Burns Fry et Dominion Securities Pitfield, qui faisaient affai-

res à ce moment avec le ministère de l'Expansion industrielle régionale et avec la Corporation de développement des investissements du Canada, qui relevait du ministère de M. Stevens.

Elle a de plus déclaré qu'elle savait que Mme Stevens avait obtenu \$2,6 millions pour une compagnie contrôlée par son mari, mais elle a dit en ignorer la provenance.

M. Stevens a démissionné, le 12 mai dernier, après qu'il eut été allégué que sa femme avait obtenu, en agissant au nom d'une compagnie contrôlée par lui, un prêt sans intérêt de M. Anton Czapka, cadre de Magna International, une firme faisant affaires avec le ministère de M. Stevens.

REAGAN

SUITE DE LA PAGE A 1

comme une «absurdité écoeurante». «Je pense qu'il nous faut maintenant oublier l'administration Reagan et placer nos espoirs dans le peuple américain et le Congrès», a-t-il poursuivi. La veille Mgr Tutu s'était exclamé: «L'Occident peut aller au diable».

Le Front démocratique uni (UDF), principale organisation anti-apartheid intérieure, a estimé de son côté que Reagan voulait gagner du temps pour le gouvernement Botha. A Lusaka, l'ANC l'a accusé de manifester ouvertement son soutien à l'apartheid, tout en saluant les appels aux sanctions émanant des rangs du Congrès américain. A Addis-Abeba, les ministres africains des Affaires étrangères réunis pour préparer

le sommet annuel de l'OUA ont adopté une résolution aux termes identiques.

Devant les critiques émanant même des partisans du président Reagan, M. Shultz a appelé le Congrès à «ne pas enfermer le gouvernement dans le carcan d'une législation rigide».

Il a déclaré que l'embargo commercial approuvé par la Chambre des représentants équivalait à une «déclaration de guerre économique». «D'autres projets de lois, bien que moins extrémistes, affaibliraient de la même façon notre capacité à avoir une influence positive sur ce qui se passe en Afrique du Sud», a poursuivi le secrétaire d'État, qui faisait allusion à des projets à l'étude au Sénat, dont l'adoption paraît de plus en plus probable.

Les membres de la commis-

sion des Affaires étrangères, républicains et démocrates, ont dans leur immense majorité critiqué l'absence de nouvelles initiatives dans le discours de M. Reagan et prêté l'adoption de sanctions par le Sénat.

L'un d'entre eux, M. Joseph Biden (démocrate-Delaware) a eu un échange très vif avec M. Shultz, se déclarant «honteux» du «manque de droiture morale» du gouvernement et parlant de «collusion avec le Mal».

Votre pelouse aujourd'hui

■ Connaissez-vous la différence entre une usine de filtration et une usine d'épuration? À l'usine de filtration, l'eau subit des traitements pour en améliorer les qualités physique, chimique et bactériologique. Elle devient alors propre à la consommation humaine. À l'usine d'épuration, les eaux usées provenant des égouts sont traitées pour les débarrasser d'une partie de leurs matières polluantes. Elles sont ensuite retournées dans un cours d'eau.

ADRESSES		ADRESSES	
PAIRES	IMPAIRES	PAIRES	IMPAIRES
Acton Vale	NR	Mirabel	2
Beloeil	NR	Mont St-Hilaire	NR
Bromont	NR	Ottum Park	NR
Cowansville	1	Pierrefonds	2
Deux-Montagnes	2	Pontiac-Calumet	NR
D.-des-Ormeaux	X	Roxboro	2
Farnham	NR	Sorel	NR
Granby	NR	St-Basile-Le-Grand	X
Grand Ile	2	St-Eustache	2
Île Perrot	X	St-Jean-Baptiste	X
Joliette	NR	St-Louis-de-Terrebonne	2
Kirkland	X	St-Mathias	X
Lachenaie	X	St-Adèle	NR
La Plaine	2	St-Anne-de-Bellevue	NR
La Prairie	NR	St-Catherine	NR
Leval	NR	St-Genève	X
Le Gardeur	2	St-Marthe-sur-le-Lac	NR
L'Île Bizard	X	St-Madeleine	X
Mascouche	X	Terrebonne	X
McMasterville	NR	Verdun	2

LEGENDE: X — Interdit par le règlement municipal
NR — Arrosoir non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosoir de 1h recommandé
2 — Arrosoir de 2h recommandé
* — Part haute de la rue Rodrigue

Le Lotto 6/49 3 13 17 24 32 35 (47)

Tirage d'hier
à trois chiffres 345
à quatre chiffres 0014

LA MÉTÉO

Jeudi 24 juillet 1986
AUJOURD'HUI: Min.: 14° Max.: 28°
Ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés
DEMAIN: Chaud et humide

Québec		États-Unis	
Min.	Max.	Min.	Max.
Abimbi	12 26	Nébul. crois.	
Autouais	14 28	Ens., p. nu.	
Outremont	12 27	Ens., p. nu.	
Caplan de l'Est	12 26	Ens., p. nu.	
Mauricie	14 28	Ens., p. nu.	
Québec	12 26	Ens., p. nu.	
La-Saint-Jean	11 25	Ens., p. nu.	
Rimouski	12 25	Ens., p. nu.	
Gaspésie	12 25	Ens., p. nu.	
Bois-Corbois	8 22	Ens., p. nu.	
Sept-Îles	8 22	Ens., p. nu.	

Canada

Victoria 12 19 Nuageux

Edmonton 11 26 Pluie

Regina 17 30 Ennuageant

Winnipeg 19 26 Pass. nuageux

Toronto 18 25 Pass. nuageux

Fredericton 10 26 Pass. nuageux

Halifax 12 22 Pass. nuageux

Charlottetown 14 22 Pass. nuageux

Saint-Jean 7 22 Pass. nuageux

</

POUR CONTRER LES AGRESSIONS CONTRE LES CHAUFFEURS

Des agents de surveillance en civil à bord des autobus de la STCUM

■ Depuis hier midi, la Société de transport de la CUM poste des agents de surveillance inconnus à bord d'autobus parcourant trois circuits différents dans le secteur ouest de Montréal.

NICOLE BEAUCHAMP

Une deuxième agression en moins d'une semaine contre un chauffeur d'autobus de la STCUM, survenue la veille en plein après-midi dans le quartier Côte-des-Neiges, aura précipité cette mesure temporaire pour contrer les resquilleurs du transport public.

L'incident de mardi s'est produit vers 14 h 50 sur le circuit Édouard-Montpetit, la ligne 51 qui relie les stations de métro Laurier et Snowdon. D'après les rapports de la STCUM et de la police de la CUM, le chauffeur en service poursuivait son trajet entre les rues Isabella et Dupuis quand deux jeunes Noirs, l'un anglophone et l'autre francophone, sont montés à bord de l'autobus vide.

Les deux compères, âgés de 17 ou 18 ans, ont d'emblée averti le chauffeur qu'ils ne voulaient pas payer leur passage pour ensuite aller s'asseoir vers l'arrière du véhicule. Sitôt l'autobus en marche, ils sont revenus sur leurs pas et ont demandé

au chauffeur d'arrêter l'autobus pour en descendre.

Devant le refus de ce dernier, les deux individus l'ont menacé à la pointe d'un couteau ou d'un canif, lui ont asséné un coup de poing à la figure et l'ont couché à terre dans la bagarre. N'arrivant pas à s'emparer du contenu de la boîte de perception, ils ont pris la poudre d'escampette.

Le chauffeur molesté s'en est tiré avec des blessures superficielles au visage et une éraflure à la main gauche. La victime âgée de 32 ans fait partie de l'équipe de la division Mont-Royal et tient à garder l'anonymat par crainte de représailles.

La police de la CUM a ouvert une enquête. Elle continue aussi ses recherches afin de démasquer les agresseurs d'Andréanne Lachance, la femme chauffeur attaquée vendredi soir dernier sur la ligne 105 dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Sérieusement blessée et encore hospitalisée, Mlle Lachance se remet de l'intervention chirurgicale qu'elle a subie avant-hier.

Trois circuits

Si son cas a fait déborder le vase à la Fraternité des chauffeurs d'autobus qui, dès lundi, ont réclamé de plus belle des mesures de sécurité accrues, la répétition d'un tel incident violent a poussé la STCUM à passer aux actes.

« Depuis ce midi, nous avons posté un certain nombre de nos 160 agents de surveillance à bord d'autobus qui empruntent trois circuits différents du secteur ouest de Montréal, là où nous éprouvons plus de problèmes avec les passagers refusant de payer leur passage ces derniers temps », a confirmé, hier à LA PRESSE, M. Claude Marier, responsable des relations publiques de la STCUM.

Et d'ajouter : « Ces agents en civil sont là pour s'assurer que les passagers récalcitrants versent leur dû et prévenir les frictions inutiles la plupart du temps reliées à la perception du tarif. Nous allons étendre cette surveillance à d'autres circuits mais en portant une attention particulière aux lignes moins sûres. »

La Fraternité des chauffeurs a favorablement accueilli cette « mesure à court terme ». « La STCUM a enfin accédé à l'une de nos demandes. Elle manifeste à tout le moins une volonté d'aller de l'avant. Cela va sans doute aider à résorber les agressions. Nous sommes conscients que le dossier de la sécurité des chauffeurs n'est pas facile à résoudre », a commenté M. Maurice Vézina, vice-président du syndicat.

Mesures provisoires

M. Marier a signalé que la méthode mise en place pour enrayer les problèmes de fraudes était

provisoire. « Nous tenterons d'identifier des mesures permanentes. Cela dépend des décisions que nous prendrons puisque nous étudions diverses solutions, notamment la possibilité de doter les autobus de systèmes de communication par radio », a-t-il précisé.

C'est déjà chose faite ou presque à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal. « Environ 80 p. cent de notre flotte de 400 autobus a été équipée d'un système de radio-communication qui permet aux chauffeurs d'obtenir l'aide rapide de la police en cas d'urgence. L'équipement de la flotte sera complétée au cours des prochains mois », affirme Mme Jocelyne Gonthier de la STRSM qui n'a cependant pu fournir des chiffres sur les coûts et la fréquence des appels à la police.

Le dernier incident est survenu la fin de semaine dernière. Une femme chauffeur assaillie par une passagère a utilisé sa radio et en moins de deux les policiers ont arrêté la fautive. « Cela prouve l'efficacité du système dans ce genre de cas. Depuis le printemps dernier, des équipes volantes de vérificateurs tarifaires se promènent en civil à bord d'autobus pour déceler les fraudeurs. Nous analysons en ce moment l'impact de cette action qu'il faut rajuster le tir », d'ajouter Mme Gonthier.



Yoppi lors d'une visite à l'hôpital Sainte-Justine, s'est prêté de bonne grâce au vœu du jeune Benoît Lortie, d'être photographié avec lui. En arrière plan, la mère de l'enfant, Denise Lortie. photo Pierre Côté, LA PRESSE

De la grande visite à l'hôpital Sainte-Justine

■ C'est avec de grands yeux émerveillés que Benoît Lortie a accueilli Yoppi dans sa chambre, à l'hôpital Sainte-Justine, hier matin. Yoppi est resté avec l'enfant une bonne dizaine de minutes, gesticulant et parvenant à tout coup à se faire comprendre.

DANIELLE BONNEAU

Benoît, âgé de 7 ans, est atteint de leucémie. Hier, il souriait tout le temps, à l'affût des moindres gestes de la mascotte des Expos. Yoppi a même, à un certain moment, écarté un lit pour faire une pirouette et le grand écart au centre de la pièce.

L'enfant a cependant été particulièrement amusé lorsque Yoppi

s'est assis spontanément à ses côtés. Il souriait, les yeux brillants de joie.

« Cela fait plaisir. Yoppi est aussi beau que je le pensais. Je l'avais déjà vu au stade, mais jamais de proche », dit Benoît, qui avait réussi à savoir la veille qu'on lui avait préparé une surprise peu ordinaire.

C'est la ligue de baseball mineure de Le Gardeur, pour laquelle joue Benoît, qui a organisé l'événement. Les instigateurs ont visé juste : la joie de Patrick et le plaisir de sa mère, Denise, étaient évidents.

Yoppi en a profité, après la visite, pour faire d'autres heureux. Il s'est promené sur l'étage, saluant tous et chacun au passage.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Le terrain contaminé sera nettoyé avant la fin de l'été

■ L'administration de Montréal est sur le point d'embaucher une firme spécialisée qui aura pour mission de préparer un devis en vue du nettoyage des terrains contaminés par des résidus de pétrole à Rivière-des-Prairies. Des que cet état détaillé sera établi, les opérations de nettoyage débuteront. Le terrain devrait être complètement nettoyé avant la fin de l'été.

FLORIAN BERNARD

Le directeur du Service de gestion immobilière de Montréal, M. Jean-Claude Boudreau, a expliqué à LA PRESSE, hier, que la Ville n'avait pu procéder plus tôt, n'ayant pas reçu les normes et la réglementation du ministère de l'Environnement. Ces documents ont été reçus la semaine dernière.

Quant à la responsabilité du coût des travaux, la question sera débattue plus tard, vraisemblablement devant les tribu-

naux, selon M. Boudreau. Montréal effectuera les travaux à ses frais et fera par la suite les réclamations qui s'imposeront.

Les résidus de pétrole qui recouvrent les terrains sont du « bunker numéro 6 », c'est-à-dire un mazout de qualité inférieure utilisé pour chauffer certaines fournaies industrielles. Il s'agit, selon M. Boudreau, d'un combustible dont les compagnies de pétrole se débarrassaient, à l'époque, parce qu'il n'était pas rentable par rapport aux prix très bas du baril de pétrole. De nos jours, le « bunker numéro 6 » est vendu en vrac et n'est plus déversé dans la nature.

Ce mazout provient d'une ou de plusieurs raffineries de l'Est de Montréal. Il aurait été déversé sur le terrain de Rivière-des-Prairies dans les années 50 ou 60. L'enquête en cours n'est pas terminée. Selon M. Boudreau, il sera probablement possible de se débarrasser de ce mazout en le brûlant dans l'incinérateur mu-

nicipal. Le mazout est mêlé au sol, en quantités variables, selon les endroits.

« Ce que nous avons, ce sont des sables bitumineux », d'expliquer M. Boudreau. Ce produit, ajoute-t-il, n'est ni toxique ni dangereux. Il ne contamine pas l'air ambiant et n'occasionne aucun problème à ceux qui le respirent. « Ce n'est aucunement une situation comparable à l'ancien dépot de LaSalle », de préciser M. Boudreau.

Le terrain bitumineux de Rivière-des-Prairies est zoné comme parc et espace vert. Selon M. Boudreau, une fois le mazout enlevé, ce terrain retrouvera sa vocation initiale et sera absolument sans danger pour ceux qui s'y rendront.

Les premières analyses des carottages effectués au cours des derniers jours indiquent que la nappe de mazout ne dépasserait pas sa partie visible. C'est un résultat encourageant puisqu'on craignait que le contaminant

soit enfoui beaucoup plus profondément et qu'il ait atteint la nappe d'eau inférieure. Il semble qu'il n'en soit rien. « Mais nos analyses ne sont pas encore terminées et nous ne pouvons encore rien affirmer », de conclure M. Boudreau.

D'autre part, l'enquête de l'escouade des fraudes de la police de la CUM sur les circonstances entourant la vente de ce terrain à Montréal a été temporairement suspendue à cause des vacances estivales. C'est en février dernier que Montréal avait obtenu ce terrain de la compagnie 104625 Canada Inc., lors d'un échange.

Même si, jusqu'à maintenant, l'administration de Montréal a elle-même assumé tous les coûts reliés au nettoyage, notamment le creusage d'une tranchée de rétention, elle a toujours l'intention de réclamer la totalité des frais à la compagnie 104625 Canada Inc.

DÉCÈS DU COUPLE SARRAZIN Les autopsies n'ont rien révélé

■ Les autopsies pratiquées sur les corps de Real et Cécile Sarrazin, trouvés morts mardi matin dans leur appartement du 525, rue de Bruges, à Longueuil, ne permettent pas aux enquêteurs de conclure à une mort naturelle ni à un meurtre.

BRUNO BISSON

Les conclusions du médecin légiste n'ont eu pour effet que de rendre encore plus nébuleuses les circonstances du décès des septuagénaires. Selon l'inspecteur Raymond Lessard, de la police de Longueuil, l'hypothèse d'un vol avec violence a toutefois été définitivement écartée. Les enquêteurs ont trouvé dans l'appartement du couple environ \$500 en argent comptant, que des voleurs auraient pu facilement trouver.

Si les circonstances exactes de la mort de M. et Mme Sarrazin ne peuvent encore être déterminées, le rapport du médecin légiste précise toutefois que les deux personnes âgées ont été étouffées par leur propre salive.

Les corps des deux victimes étaient allongés sur le sol. La position de M. Sarrazin pose toutefois une énigme aux enquêteurs puisqu'il a été trouvé la tête sous un bahut, dont la garde au sol est d'environ vingt centimètres. L'inspecteur Lessard a déclaré qu'il lui était difficile d'imagi-

ner comment un homme, succombant à un malaise soudain, puisse tomber et se retrouver dans une telle position.

« Nous ne pouvons rien déterminer de manière certaine pour le moment, a déclaré l'inspecteur. Nous pouvons seulement affirmer qu'aucune trace de violence n'était visible sur les corps et que l'hypothèse du vol est à écarter. »

Les enquêteurs attendent pour le moment les résultats des examens toxicologiques, qui détermineront si Real et Cécile Sarrazin ont pu s'empoisonner, volontairement ou non. L'inspecteur Lessard a ajouté que la possibilité d'une mort naturelle des deux personnes, en même temps et dans des circonstances similaires, n'est pas à écarter non plus même si une telle conclusion « paraît bizarre ».

M. Sarrazin, 74 ans, et son épouse, 79 ans, ne jouissaient pas d'une bonne santé. Mme Sarrazin s'était disloqué une épaule, récemment, et ne pesait guère plus de 40 kilos. Elle souffrait d'épilepsie. Les poumons de M. Sarrazin étaient, selon la police, en très mauvais état.

La seule hypothèse que la police de Longueuil ose avancer, pour le moment, voudrait que le choc causé par la mort subite d'un des membres du couple ait entraîné le décès de l'autre.

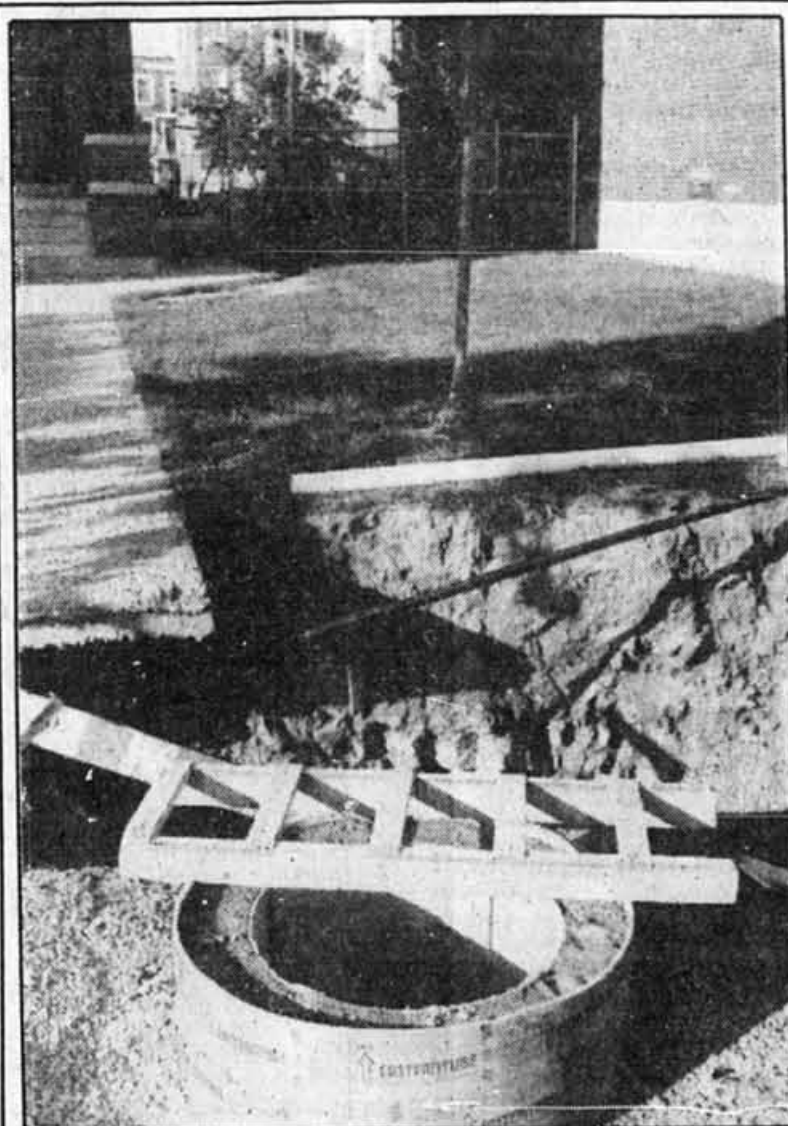


photo Pierre McCANN, LA PRESSE

Enfant dans un trou d'homme

Vincent Ginchereau, 9 ans, de la rue De la Roche, a eu hier la frousse de sa vie lorsqu'il est tombé dans un trou d'homme en construction, rue Christophe-Colomb à Montréal. Plus de peur que de mal pour le jeune garçon, mais quel choc que de se retrouver dans trois pieds d'eau et dans des ordures de toutes sortes! Les pompiers de Montréal ont ramené le jeune Vincent sur le plancher de vaches au moyen d'une échelle. Selon Serge Gascon, directeur du service de police de la CUM, aucune mesure de sécurité adéquate n'empêchait l'accès au site de travaux.

THE BOUNTY

De la grande visite dans la Voie maritime

■ Un ancien porte-étendard de la Marine Royale d'Angleterre, *The Bounty*, était en rade, hier, dans la Voie maritime du Saint-Laurent en route vers Chicago où il servira de gadget promotionnel au milliardaire Ted Turner, magnat de la presse électronique américaine.

Ce trois mâts « barque », reconstitué dans des chantiers de Nouvelle-Écosse à partir de gravures du XVIIIe siècle, a une petite histoire intéressante. Les historiens anglais prétendent que ce qui s'est passé sur ce bateau a, à un moment donné, influencé le cours de la discipline sur les vaisseaux de la marine marchande anglaise. Dans les années 1830, le capitaine Blight, jugé par son équipage un peu trop tyran et homme de fer, est victime d'une mutinerie alors qu'il fait contre vents et marées, pirates et flibustiers, le commerce pour le roi d'Angleterre, de fortes cargaisons de charbon et de fines épices. Dans un circuit précis, celui des Caraïbes entre les Antilles-anglaises et les côtes d'Angleterre. On disait du capitaine Blight qu'il était non seule-

ment le seul maître après Dieu, mais qu'il avait droit de vie ou de mort. Ce qui provoqua la mutinerie et... son éventuel exil sur un radeau de fortune, confectionné par l'équipage. Le dit capitaine devait toutefois retrouver les côtes d'Angleterre quelques semaines plus tard où il portait plainte, comme il se devait, devant le Conseil de guerre de l'époque. Peine lui en fut, car il devait être destitué par les autorités qui donnèrent raison au lieutenant.

Ce navire a servi, il y a quelques années, au tournage d'un film américain, *The mutiny of the Bounty*, qui connut un grand succès. À Montréal, outre l'attrait de son élégance, *The Bounty* aura laissé à titre de « bateau de plaisance » aux autorités portuaires un forfaitaire de \$5,00 par écluse franchie. Ce qui fait au bout du compte \$35 pour l'est du pays et \$40 de plus avant de franchir le canal Welland. Il est vrai cependant que le vaisseau devait, hier soir, franchir l'itinéraire avec aux commandes un pilote affranchi de la Voie Maritime.

Un détenu poursuit le médecin de Parthenais

■ Christopher Keary, 33 ans, condamné il y a neuf mois, par la Cour des sessions, à deux ans moins un jour d'emprisonnement pour possession d'héroïne, a intenté cette semaine une poursuite de \$50 000 en dommages contre un médecin du centre de détention Parthenais et le Procureur général du Québec, responsable des prisons provinciales.

JOYCE NAPIER

Dans sa requête, Keary explique que, le 25 juillet 1985, alors qu'il était à Parthenais, il s'est blessé le pied gauche en jouant au volleyball. Quelques jours plus tard, il a rendu visite au médecin du centre de détention, le Dr Henri-Claude Frénette. Celui-ci a diagnostiqué une simple foulure et lui a prescrit un médicament pour calmer la douleur, sans radiographier son pied.

Keary soutient encore que, pendant les semaines qui suivirent, la douleur s'accroissait, plus

Sept ans pour avoir mis une de ses filles enceinte

■ PETERBOROUGH, Ontario (PC) — Un père de famille de 44 ans a été condamné à sept ans de bagne, hier pour avoir mis sa fille de 15 ans enceinte et donné l'herpès génital à son autre fille de huit ans.

En imposant la peine, le juge Stanton Hogg a dit avoir tenu compte que l'accusé avait reconnu sa culpabilité. Il l'aurait autrement condamné à 10 ans de bagne.

L'avocat de la couronne, Me Brian Wilkinson, avait réclamé la peine maximale de 14 ans pour inceste. L'avocat de la défense, Me Harry Robertson, avait au contraire demandé la clémence du tribunal, soit une peine de moins de deux ans.

Pour le président du tribunal, il s'agit d'un « outrage sexuel » qui va marquer les victimes pour la vie.

De plus, a-t-il ajouté, l'inculpé n'a manifesté « aucun véritable remords ».

Heureux dénouement d'une prise d'otages

■ MUNHALL (AFP) — Un homme armé, qui avait blessé deux policiers et pris quatre personnes en otage, s'est finalement rendu à la police après plus de 16 heures de siège, ont annoncé hier les autorités locales.

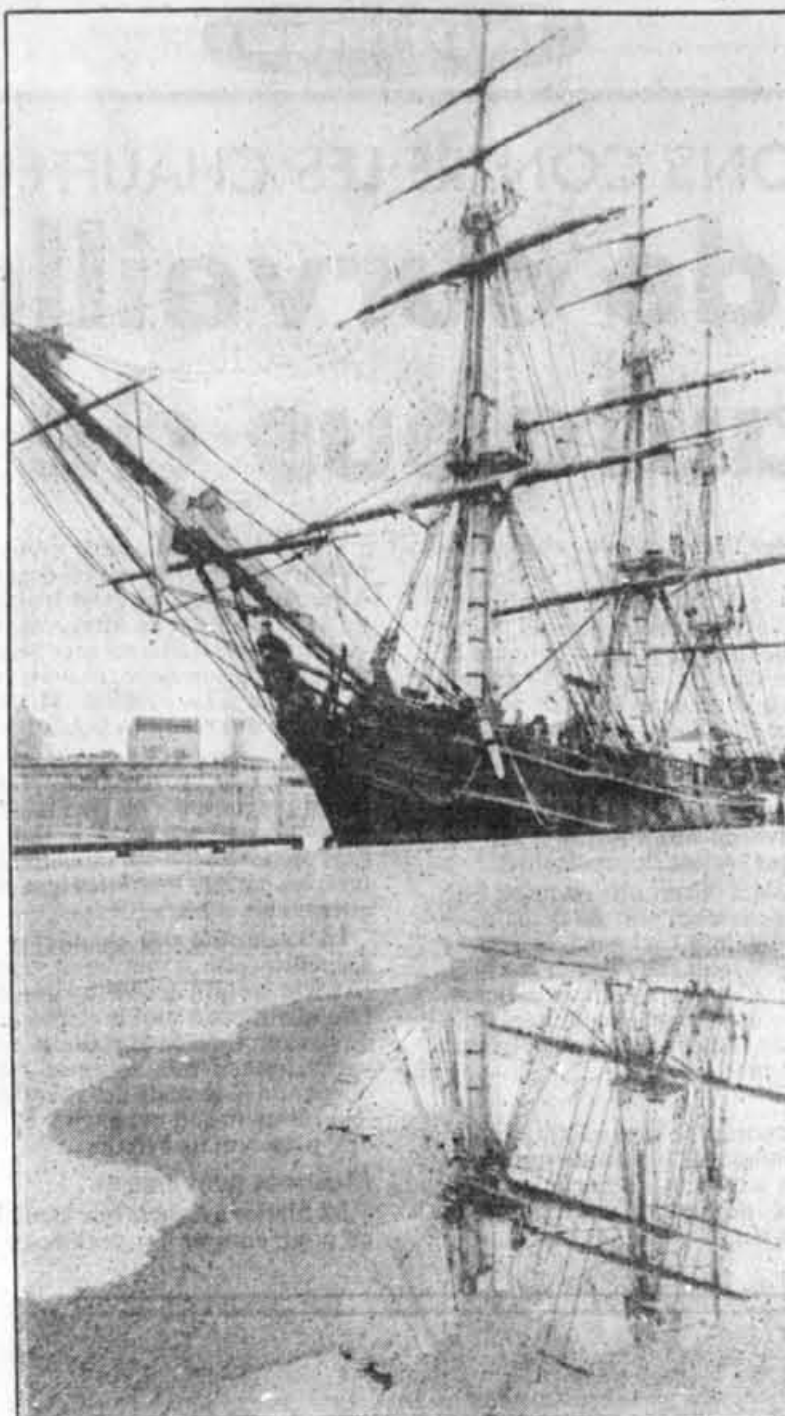
M. Paul Ford, 29 ans, un ancien ouvrier du bâtiment de la région de Pittsburgh (Pennsylvanie) a accepté de relâcher sains et saufs deux otages — sa fille Zetra Ford, 6 ans, et Nikki Vandiver, 4 ans — qu'il détenait encore hier matin, avant de se rendre aux autorités.

« Il était nerveux. Il avait peur de se faire abattre », a déclaré Mme Tammy Vandiver, 23 ans, une résidente de l'immeuble où elle-même, et son fils Andrew, 2 ans, ont été retenus en otage avant d'être libérés mardi après toute une journée de négociations.

M. Ford, qui a déjà été condamné à plusieurs reprises pour crimes violents, a été incarcéré à la prison de Pittsburgh.

particulièrement au talon. Elle devint intenable et, finalement, on lui fit une radiographie du pied. En octobre, on envoya le détenu à l'hôpital Sacré-Cœur, puis à St. Mary's pour se faire soigner par un orthopédiste.

Keary explique qu'il souffre depuis d'une incapacité partielle permanente. Il accuse le Dr Frénette de négligence et réclame \$50 000 en dommages.



The Bounty, en rade, hier, devant Habitat 67. Un trois mâts qui navigue plus avec ses deux moteurs qu'avec ses gréements de voilier.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Un mort de cause inconnue

■ Un homme de 28 ans connu des milieux policiers en raison de délits mineurs, a été découvert sans vie par sa compagne, hier matin, vers 1 h 30. Il gisait dans son lit, à son domicile

de la rue Dollard, à Pierrefonds. Le corps ne portait pas de marques apparentes; on croit donc qu'il s'agirait d'un accident. Une autopsie a été pratiquée, mais on n'en connaît pas encore les résultats.

Un mort sur un chantier

■ Un accident de travail a fait un mort et un blessé vers 9 h 30 hier matin à Beauré, près de Québec.

René Drouin, âgé de 62 ans et employé municipal de Beauré, est décédé lorsque qu'une partie de la paroi d'une tranchée, où il travaillait en compagnie d'un autre travailleur, s'est détachée et l'a entièrement enseveli. Il a fallu une dizaine de minutes aux

secouristes pour dégager les deux hommes. L'autre travailleur a subi des fractures aux deux jambes.

Selon des témoins, des signes de faiblesse avaient été constatés dans la paroi plus tôt dans la matinée. De plus, les parois de la tranchée n'auraient pas été renforcées, comme l'exige la loi. La Commission de santé et de sécurité a ouvert une enquête.

—CP

Chaudière, un séjour estival

... un jugement de valeur.

Ottawa/Hull

59\$ par nuitée, chambre seulement occupation simple ou double*

- Tarif offert 7 jours par semaine, en vigueur du 1^{er} juillet au 4 septembre 1986
- Supplique à toute réservation individuelle ou de groupe
- Séjour gratuit pour les enfants de moins de 18 ans qui partagent la chambre de leurs parents
- Mini-bar et films en primeur dans votre chambre
- Accès à un club de santé privé et à la piscine
- A quelques minutes de la colline parlementaire, des musées nationaux, des galeries d'art et du marché Byward
- Jouez au golf au Club Champlain, un superbe parcours de la Commission de la Capitale Nationale (forfait golf disponible sur demande)
- Récipiendaire de la cote 6 fleurs de l'Is du ministère du Tourisme du Québec.



Hotel Plaza
Chaudière

2, rue Montcalm, Hull, Québec J8X 4B4
(819) 778-3880

Sans frais 1-800-567-1991

*Tant sujet à la disponibilité

UNE OFFRE EXTRAORDINAIRE DE NISSAN!



Vous avez bien vu : c'est le financement à 6,7% sur les nouvelles Nissan Micra 1986 et les nouveaux camions Nissan 1987.

6,7%, l'un des meilleurs taux de financement offerts par n'importe qui : 6,7% sur 36 mois, 7,7% sur 48 mois et même 8,7% sur 60 mois.

6,7% sur les nouvelles Nissan Micra 1986 et les nouveaux camions Nissan 1987 : des conditions absolument incroyables! Ces taux sont en vigueur pour un temps limité et seulement pour les acheteurs au détail qualifiés.

Pour plus de renseignements, voyez votre concessionnaire Nissan participant.

NISSAN MICRA

CAMIONS NISSAN



Le restaurant Curly Joe's entend faire cesser les travaux rue Metcalfe

Les travaux de démolition et de rénovation de l'ancien hôtel Sheraton-Mont-Royal, qui paralysent depuis quelques mois la circulation rue Metcalfe, entre Sainte-Catherine et de Maisonneuve, créent de sérieux ennuis au restaurant Curly Joe's.

JOYCE NAPIER

Cette semaine, les patrons de la pâtisserie, fatigués de la poussière qui s'accumule depuis le début des travaux, excédés par le bruit des machines qui grondent sans cesse en face de leur commerce, ont porté leur cause en Cour supérieure. Ils soutiennent que la clientèle a considérablement baissé depuis que ces travaux sont en cours.

Plus précisément, ils disent avoir perdu quelque \$75 000 en revenus depuis que la rue Metcalfe est devenue un véritable chantier de démolition, presque un théâtre de guerre. C'est le montant qu'ils réclament de la Ville de Montréal et des trois so-

ciétés montréalaises de construction en cause: Les Cours Mont-Royal, la Société d'administration Concordia Ltée et Demolition A & A Ltée.

De plus, lit-on dans le document, le projet entrepris par ces sociétés consiste non seulement à refaire quasiment tout l'ancien hôtel, dont la façade principale donne sur la rue Peel, mais également à creuser un tunnel sous la rue Metcalfe, de l'hôtel au magasin à rayons Simpson à quelques pas de là.

Puisque la Ville de Montréal a interdit l'accès de la rue Metcalfe aux piétons ainsi qu'aux véhicules depuis quelques mois, le restaurant ne peut plus attirer ni passants ni touristes, et les quelques clients qui s'y aventurent doivent y accéder par le boulevard de Maisonneuve.

Pour couronner le tout, le 2 juillet, pendant plus de cinq heures, le restaurant n'avait plus d'eau à cause de ces travaux.

La pâtisserie demande égale-

ment à la cour d'imposer, par le moyen d'une injonction, des limites aux dommages que peuvent causer ces travaux pour le reste de la saison estivale, en ordonnant notamment aux entrepreneurs de ne travailler que la nuit, soit de 21 h à 11 h du matin, de permettre aux piétons

d'accéder plus facilement au restaurant et de placer une couverture protectrice sur la façade de l'hôtel, en face du restaurant, pour éviter que les débris ne s'accumulent dans la rue.

Le tribunal devrait fixer bientôt une date pour entendre la requête en injonction.

La police capture Groleau

La police de la CUM a capturé dans la nuit de mardi à mercredi un évadé du pénitencier fédéral de Cowansville. Jacques Groleau, 25 ans, avait faussé compagnie à ses geôliers le 20 juillet en sautant la clôture de l'établissement carcéral à sécurité moyenne. Il purgeait une sentence de cinq ans depuis seulement le 30 juin pour vol qualifié et viol.

Dans la nuit de mardi, des policiers du poste 33 avaient remarqué une voiture Ford Escort stationnée près d'une sta-

tion-service, au coin des rues Saint-André et Ontario. Ils ont reconnu Groleau. Celui-ci a alors cherché à s'enfuir, mais il a été rejoint par les policiers en face du 4602 de la rue Des Érables.

Au cours de cette courte chasse à l'homme, Groleau a endommagé deux automobiles en stationnement et s'est légèrement blessé à l'épaule. Des accusations d'évasion et de possession d'auto volée pèsent maintenant sur lui.

Le tigre et le con

Je ne m'indigne pas souvent. Je veux dire, quand je ne chronique pas... C'est sûr, quand je chronique, je m'indigne beaucoup, mais comment faire autrement? Je chronique habituellement assis, et quand je suis assis, c'est plus fort que moi, je pense... Et des fois qu'on prend le temps d'y penser, comment ne pas s'indigner? De quoi? Bof, d'un peu tout, ma foi. Mais en particulier de ce que l'homme, notre prochain, et la femme, notre voisine, n'ont finalement d'autre noblesse qu'intestine, je veux dire qu'ils n'ont finalement de grand que ce boyau, d'environ 25 pieds de long chez l'adulte, plus ou moins de ce que l'on devine.

Cela, c'est quand je suis assis. Il m'arrive aussi de m'indigner debout, mais pas plus souvent que la moyenne des gens. Debout, je n'ai pas le temps de penser, il faut que je regarde où je mets les pieds, ou que je me regarde dans le miroir pour me faire pêter les points noirs, ou que je dise bonjour madame, comment allez-vous? Moi pas très bien. Le rhume des foies, ennuyeux oui un peu, mais comme on dit, c'est mieux de couler du nez que du machin... Bref, debout je suis beaucoup plus grand que Jean-Paul Sartre qui était si petit qu'il ne faisait pas la différence entre être debout et assis, si bien qu'il pensait tout le temps, c'est pour ça qu'il est devenu très intelligent, et spécialiste en phénoménologie allemande...

Debout donc, je ne m'indigne pas souvent parce que n'étant pas, Dieu merci, spontanément très intelligent, je réussis, la plupart du temps, à être heureux. Un rien m'amuse et je trouve pour chaque imbécile sur mon chemin, une excuse, toujours la même: «Au fond c'est un bon gars!» Je sais que lorsque j'ai le dos tourné, c'est aussi ce qu'ils disent de moi...

Debout donc, je ne m'indigne pas souvent, mais j'ai remarqué que lorsque cela m'arrive, ce n'est jamais pour des grandes causes humanitaires, au contraire je prends toujours les nerfs pour des détails, pour des niaiseries... La dernière fois, tenez, c'était rue Saint-Denis. Entre Roy et Duluth, côté est, un peu avant la grande maison rose, voyez? Il y avait là un attroupement, au pied d'un escalier. Une quinzaine de personnes qui contemplaient un tigre. Oui oui, un vrai tigre, au bout d'une laisse. Et à l'autre bout de la laisse, un vrai con. Il pouvait difficilement en être autrement...

Je ne sais plus qui a dit que «tout homme était Napoléon pour son chien», mais alors, imaginez pour son tigre!... Soit dit en passant, Napoléon aussi était si petit qu'on ne savait jamais s'il était debout ou assis, mais contrairement à Sartre, cela ne l'a pas rendu très intelligent, seulement obsessif: il a passé sa vie à vouloir être plus grand. Il a tout essayé, il a mis des talons hauts, il a eu des chiens, des lapins, des poissons rouges, des ennemis et des femmes qu'il a battus, il a même été empereur, mais rien à faire, il est toujours resté un peu bas du cul.

Mais je reviens, avant que je l'oublie, à mon attroupement rue Saint-Denis. Le tigre, on s'en doute, était un bébé tigre, il avait l'air en peluche mais il était bien vivant, la preuve, il a pissé sur la galerie... Le con, par contre, était de taille adulte et il avait l'air normalement intelligent, ce qui ne prouve rien, au contraire, ce sont toujours ceux-là les plus féroces.

Dans l'attroupement, il y avait une petite fille de cinq ou six ans qui posait des questions que sa mère n'entendait pas, tout absorbée qu'elle était à faire guignol-ménoumenou au gros matou rayé et peut-être à l'autre aussi, je sais pas, on dira ce qu'on voudra, il y a encore des femmes, parfois, qui aiment bien les dompteurs... Bref, je me suis occupé de l'éducation de sa fille à sa place...

- C'est quoi ça?
- Un con.
- C'est quoi un con, un gros chat?
- Surtout pas.
- C'est méchant?
- Inhumain!
- Ça mord?
- Très fort.

La mère ayant entendu, me prit à partie:

- Et pourquoi on ne pourrait pas adopter un tigre, si on les aime? On est dans un pays libre!

Quand je m'indigne debout, je perds mes moyens, je rougis, je rugis, je gonfle, je postillonne, j'apoplexie, je cherche un fusil - comment dit-on pour les tigres? - je feule...

Le con a effectivement toute liberté de se faire remarquer, le mercredi soir, rue Saint-Denis. Mais il n'a pas besoin pour cela d'un tigre au bout d'une laisse. Bien d'autres accessoires attirent tout autant l'attention des badauds. Que l'on pense seulement à l'étonnement des masses laborieuses lorsqu'elles le verront passer, tirant au bout de sa ficelle, un piano, ou une poupée gonflable, ou une vierge en plâtre qui saigne, ou montées sur roulettes les œuvres complètes de Roger Lemelin...

Pour ce qui est des tigres, quand on les aime, on leur fiche la paix. On les laisse au fond de la brousse, ou d'ailleurs il n'y en a plus beaucoup. On les a tués pour en faire des descentes de lits. On les a envoyés dans des zoos où ils meurent d'ennui. Ou dans les cirques où on les a dressés à grimper sur des tabourets en faisant semblant d'être méchants... Alors qu'en fait, quand ils ouvrent la gueule, c'est seulement pour bâiller: les pauvres bêtes dorment debout tellement elles sont droguées.

C'est bien beau la liberté, mais quand on aime les tigres, on devrait savoir que l'espèce est menacée, et qu'on ne la sauvera pas en lui faisant prendre l'air de la rue Saint-Denis.

C'est bien gentil la liberté mais qui se soucie de la survie des espèces, devra garder à l'esprit cette dure réalité zoologique: le tigre se raréfie, alors que le con se multiplie.

Un nouveau vaccin contre l'hépatite-B

WASHINGTON (AFP) — Les autorités américaines ont agréé, hier, un nouveau vaccin contre l'hépatite-B, le premier du genre à avoir été élaboré à partir de manipulations génétiques pour les humains et qui doit «ouvrir une nouvelle ère» dans la prévention des maladies.

L'approbation du «Recombivax HB» a été annoncée par le Dr Frank Young, chef de l'organisme fédéral de contrôle des produits pharmaceutiques et alimentaires (Food and Drug Administration), selon qui le nouveau vaccin n'est pas seulement un progrès technique, mais une plus grande assurance contre la possibilité de contracter le syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA) par le biais de l'ancien vaccin.

Moins de 30 p. cent des groupes les plus susceptibles de contracter une hépatite-B ont eu jusqu'à présent recours au premier vaccin, dérivé du plasma sanguin, craignant de façon excessive qu'il ne leur transmette, par contamination éventuelle, le virus du SIDA.

«Il n'y a pas de doute, a dit le Dr Frank Young, que le vaccin dérivé du plasma est sûr et que son processus tue le virus à l'origine du SIDA. Mais le nouveau vaccin va rassurer encore davantage les groupes à hauts risques sur la sécurité d'un tel vaccin».

M. Young a appelé les dentistes et le corps médical, les homosexuels, les utilisateurs de drogue et les femmes enceintes venant de pays où l'hépatite sévit de façon endémique, tels l'Asie, à se faire vacciner.

Le nouveau vaccin, mis au point par les laboratoires Chiron Corp. d'Emeryville, Californie, sera commercialisé, vraisemblablement en janvier prochain, par les laboratoires Merck Sharp and Dohme de West Point, Pennsylvanie, qui fabriquent et distribuent l'ancien vaccin.

On estime à environ 300 millions de personnes dans le monde le nombre de porteurs du virus de l'hépatite-B et à 800 000 au moins ceux qui vivent aux États-Unis.

GRATUIT

JUSQU'À \$1.000
LOCATION DE FILMS

- 1) Avec tout achat de vidéo.
- 2) Sur tout autre achat et plus, 50% de votre achat en location de films gratuits (maximum \$1.000).
- 3) Carte de membre \$10.00.
- 4) 6 jours par semaine.

MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

CERTIFICAT DE CONFIANCE

- GARANTIE
- ÉCHANGE
- REMBOURSEMENT
- SERVICE

* Selon les termes et conditions mis en vigueur par le Marché de l'Électronique.

Nous avons ce qu'il vous faut, "Ca c'est certain!"

Gardez votre argent pour vos vacances

● ACHETEZ AUJOURD'HUI ● PAYEZ DANS 90 JOURS*

* sur articles présélectionnés * sujet à approbation du crédit

Quasar

FISHER

Magnétoscope à cassette VHS

FVH810

- Chargement frontal
- Convertisseur 105 canaux (12 présélectionnées)
- Télécommande sans fil 11 fonctions
- Rembobinage automatique
- 3 vitesses de lecture (SP, LP et EP)
- Repérage de l'image avant et arrière
- Programmation 3 émissions 14 jours

\$469⁸⁸

26" COULEUR MEUBLE

YVU9411XW

Télévision 26"

- Système DYNACOLOR PLUS
- Tube image haut contrast
- Contrôle de l'image automatique
- Contrôle de la tonalité
- Cabinet fini bois

\$599⁸⁸

FISHER

SYSTÈME 2500

- Amplificateur stéréo intégré
- 120 watts total
- FM 225
- AM-FM stéréo
- CR-225
- Magnétophone à DOUBLE CASSETTE
- Réception synchronisée à haute vitesse
- MT 225
- Table tournante semi-automatique
- Cartouche incluse
- HAUT-PARLEURS
- 3 voies - fini bois

\$699⁸⁸

Rég.: 899.88\$

120 WATTS

YVU9411XW

VR 1820

ZENITH 4 TÊTES

HQ Haute qualité d'image

- programmation 4 émissions 14 jours
- convertisseur 108 canaux
- recherche programme automatique (SCAN)
- 2 vitesses recherche d'image: ralenti
- télécommande à infrarouge avec accès direct

\$599⁸⁸

SONY

NOUVEAU MODELE 86

- Décodeur stéréo MTS intégré
- Convertisseur 125 canaux
- Entrée audio, vidéo
- Sortie audio vidéo
- Télécommande CM-735
- Affichage sur écran

KV-2780 R 28" COULEUR Microblack Trinitron

\$129⁸⁸

KV-2080 R 21" COULEUR Microblack Trinitron

\$199⁸⁸

harman/kardon

HK 385

- récepteur AM/FM stéréo, 60 watts total
- DUAL C5514
- table tournante semi-automatique, cartouche incluse JBL TLX2
- Haut-parleurs 75 watts chacun

\$899⁸⁸

SONY

WM F45

- AM/FM
- lecteur de cassette
- stéréo
- métal
- résiste à l'eau
- écouteurs inclus

\$129⁸⁸

MEI

AM/FM stéréo

- cassette
- arrêt automatique
- balance 4 voies (tuner)
- ÉGALISATEUR GRAPHIQUE
- 5 bandes
- 36 watts total
- HAUT-PARLEURS
- 3 voies, 8" x 9"

\$199⁸⁸

Partout près de chez vous.

ST-LÉONARD 6060 EST, METROPOLITAIN (Stationnement à l'arrière) 253-1122	GREENFIELD PARK 999 BOUL. TASCHEREAU (Centre commercial le Square Sud) 466-1555	DOLLARD-DES-ORMEAUX 3460 BOUL. DES SOURCES (Place du Marché) 685-3600	LAVAL 381 BOUL. DES LAURENTIDES (à côté de la pharmacie Jean Coutu) 669-0809	VILLE MONT-ROYAL 1138 AV. BEAUMONT (Centre d'achat Place Beaumont) 735-1161
--	--	--	---	--

Renseignez-vous sur notre compte-maison. Chèques acceptés. Commandes téléphoniques acceptées. Demande de crédit acceptée par téléphone.

ATARI

PUISSANCE À PRIX MODIQUE

ATARI
PUISSANCE À PRIX MODIQUE

ENSEMBLE ATARI 520ST™ À PRIX SPÉCIAL
Maintenant, vous pouvez obtenir un ordinateur ATARI 520ST™ pour seulement \$899.95! Jamais son prix n'a été si bas! Cet ordinateur personnel facile d'utilisation possède une mémoire de 512 Ko RAM (capacité supérieure à un demi-million de caractères), souris à 2 boutons, système d'exploitation TOS™ comprenant affichage Desk Top GEM™ plus langages ST Basic et LOGO™. Avec cet ensemble, vous avez droit également à un lecteur de disquette d'une capacité de 3.5". Pour seulement \$899.95!

ATARI 520ST ordinateur
ATARI SF354 unité de disque
ATARI SM124 moniteur mono

Tout compris à l'achat
de l'ensemble à ce
prix spécial de

999.95\$*



**BONI
PROGRAMME**

- 1er word, traitement de texte
- DB MASTER
- + 5 autres programmes

GRATUIT

FEUILLE DE CALCUL
PROFESSIONNELLE
VIP

Gratuite à l'achat d'un système
ATARI 520ST comprenant moni-
teur monochrome.
Valeur au détail de 149\$

ATARI SC1224

- Moniteur couleur RGB
- Affichage 640 x 200 pixels
- 512 teintes

PRIX
LA PLACE **\$599.**

ATARI SF314

- Unité de disque 1 megabyte
- Double côté

PRIX
LA PLACE **449\$**

LA PLACE

CAMÉRA — ÉLECTRONIQUE — ORDINATEUR
2050 boul. St-Laurent

Faites relâche en Montérégie

EXPOSITION AGRICOLE DE ST-HYACINTHE DU 18 AU 27 JUILLET

- PLUS DE 2000 ANIMAUX DE FERME EN EXPOSITION
- ÉGALEMENT, IMPORTANT SALON DE LA MACHINERIE AGRICOLE

CASINO TOUS LES JOURS

DERBY DE DÉMOLITION D'AUTOS

LE DIMANCHE 27 JUILLET À 14 H
AU TERRAIN D'EXPOSITION DE ST-HYACINTHE
PRIX D'ENTRÉE: 6\$

ST-HYACINTHE

La Gie
d'un séjour réussi...
Bureau du tourisme et des congrès de St-Hyacinthe
735, Ste-Anne, St-Hyacinthe, 125 566 (514) 774-7276
Forfaits pour groupes Expo-Tour 15\$/personne

**AUBERGE
LE DAUPHIN**

Réervations:
1-(514) 774-4418
1250, Daniel-
Johnson,
St-Hyacinthe

**camping des
GLISSEADES
DEAU**

289, chemin Saint-Dominique
Saint-Pie-de-Bagot J0H 1W0

• sortie 123 sud de la
Transcanadienne
• sortie 55 nord de
l'autoroute des
Cantons de l'Est
route 235,
Saint-Pie-de-Bagot
(514) 772-2614
à un pas de Senar
Glossades: 75 enfants
105 adultes

L'AFFAIRE DES SOEURS LÉVESQUE

Le juge italien viendra au pays

■ Le juge italien Francesco Misiani viendra au Québec, vraisemblablement en septembre, poursuivre son enquête sur les sœurs Lévesque, détenues à Rome relativement à une affaire de trafic de drogue.

C'est ce qu'a dit le député de Jonquière aux Communes, Jean-Pierre Blackburn.

Ottawa a retardé la venue du magistrat italien, affirmant que sa requête était incomplète. Le juge Misiani a fourni des précisions la semaine dernière. Il doit maintenant demander la tenue d'une commission rogatoire.

Rejointe hier à Rome par une journaliste de Télé-Métropole, Micheline Lévesque qu'elle-

même et sa sœur Laurence étaient assurées que les interrogatoires du juge au Québec allaient « lui permettre de comprendre que nous avons été victimes d'une machination ».

Le magistrat désire interroger Sylvie Roy, la fille de Micheline. « Sylvie a commis des erreurs, a déclaré sa mère. Et du fait même de ses erreurs passées, elle sera à même d'identifier les personnes qui sont à la base de cette affaire. »

Le juge Misiani espère tenir sa commission rogatoire dans un Palais de justice de la province.

Avocats sous-payés?

Par ailleurs, l'un des deux avocats italiens des sœurs Léves-

que, Me Emilio Quaranta, a dit qu'il refuserait de s'occuper du dossier jusqu'à ce qu'il ait reçu \$30 000.

Les sœurs Lévesque ont versé \$10 000 en honoraires à leurs avocats italiens.

Hier, Micheline Lévesque a reconnu que les honoraires n'étaient pas très élevés, mais déclaré que \$30 000 ne seraient pas justifiés à l'heure actuelle.

Me Quaranta est le seul des deux avocats s'exprimant en français. Le second, Me Francesco Sacara, n'a pas l'intention de laisser tomber ses deux clientes.

LIBÉRATION DES DÉTENUS

Opposition au projet de loi fédéral

■ L'Office des droits des détenus est vivement opposé au projet de loi sur la libération des détenus jugés dangereux, que s'apprête à adopter d'urgence le Parlement canadien.

Ce projet de loi donnera à la Commission nationale des libérations conditionnelles le droit exclusif de juger du comportement futur des détenus admissibles à une telle libération.

L'Office soutient que la Commission n'a pas la compétence voulue pour juger de l'avenir des détenus, sans droit d'appel. Avant toute adoption précipitée de la loi C-67, l'Office demande donc une enquête sur les pratiques et le fonctionnement de la Commission.

L'Office trouve également inacceptable l'alarmisme du gouvernement fédéral qui, selon elle, tente de créer un vent de panique dans la population en affirmant que 54 détenus dangereux seront bientôt libérés.

PRIEZ POUR QUE VOTRE SILENCIEUX BRISE AVANT LE 30 AOÛT!



À l'occasion de notre 30^e anniversaire, toute personne qui fera remplacer le silencieux de sa voiture chez Speedy avant le 30 août, recevra automatiquement un livret de bons-rabais totalisant 100\$. Des rabais sur les freins, amortisseurs, jantes de force, ressorts... Des rabais valables n'importe quand** et pour n'importe quelle voiture! Ne manquez pas ça! Jusqu'au 30 août, Speedy vous suit... avec un livret d'aubaines de 100\$.

Par la même occasion, demandez votre livre à colorier Mattel "Mon enfant". C'est gratuit, dans tous nos ateliers.

*Offre se terminant le 30 août 1986.
**Bons valables jusqu'au 31 mars 1987.

**silencieux
Speedy**
Speedy vous suit!

Montréal
10245, rue Lajeunesse
389-8424
4763, rue Papineau
526-2859
Ouest Ville Mont-Royal
4055 ouest, rue Jean-Talou
731-7845
Upper Lachine
6520 ouest, rue St-Jacques
483-8580
La Salle
9200, boul. Newman
363-1762

St-Laurent
2200, boul. Laurentien
336-5456
Verdun
1130, ave. Church
766-3591
St-Léonard
5905, des Grandes-Prairies
326-2911
St-Hubert
3485, boul. Taschereau
676-0228
Longueuil
2620, chemin Chambly
670-5340

Pont-Viau, Laval
513, boul. des Laurentides
667-3602
Chomedey, Laval
992, boul. Curé-Labelle
688-7300
St-Eustache
284, boul. Arthur-Sauvé
472-6171
Anjou
7100, boul. des Galeries d'Anjou
352-4160
Dollard-des-Ormeaux
3599, Montée St-Jean
626-6631

Moi... j'ai réservé

Québec

Recours conjoint de \$5 000 contre la Butte-à-tout-le-Monde

Trente-sept personnes âgées de Grand-Mère ont adressé, lundi, un recours conjoint à la Cour des petites créances de Shawinigan afin de récupérer une somme de \$5 000 versée à la « Fondation internationale pour l'innovation », société sans but lucratif qui exploite l'auberge La Butte-à-tout-le-Monde, à Val David.

PIERRE GINGRAS

Cette auberge, qui offre pension et programme d'activités aux gens de l'âge d'or, aurait refusé de rembourser la somme avancée pour un séjour qui devait commencer le 6 juin. La veille, La Butte-à-tout-le-Monde avait avisé ses clients qu'elle ne pouvait plus les recevoir. Comme l'auberge n'a pas remis les sommes perçues malgré les demandes répétées, le groupe a résolu de s'adresser à la cour.

D'autres groupements de personnes âgées à travers la province auraient éprouvé des problèmes semblables et certains s'apprêteraient à entreprendre eux aussi des poursuites contre l'auberge et ses dirigeants, Yves Gagné, Yves Léger et Michèle Desbiens.

L'Office de protection du consommateur du Québec, qui a enquêté sur La Butte-à-tout-le-Monde, aurait découvert que celle-ci ne possédait pas de compte en fiducie comme l'exige la loi. On sait que, lorsqu'un contrat de service est exécuté plus de deux mois après sa signature, tous les paiements doivent être déposés dans un compte en fiducie jusqu'à l'exécution du service.

La compagnie Autobus L.P.R., une firme de Shawinigan, connaît aussi des déboires dans ses rapports avec l'auberge. Elle lui réclame une somme de \$900 pour avoir transporté plusieurs clients en juin dernier. La Butte-

à-tout-le-Monde aurait payé la compagnie avec un chèque sans provision.

Des jeunes sans salaires

Dimanche dernier, LA PRESSE faisait état des revendications d'une vingtaine de jeunes qui, n'ayant pas été payés, ont quitté leur emploi à l'auberge la semaine dernière. Leurs réclamations totalisent quelque \$9 000. Ces jeunes, qui occupaient diverses tâches, de l'entretien à la cuisine, disent ne pas comprendre l'attitude des dirigeants; selon eux, les affaires à l'auberge vont très bien.

« On ne nous a même pas remis nos pourboires », a dit Daniel Bouché, 29 ans, de Montréal, convaincu qu'un groupe de clients a remis en pourboires au moins \$200 que lui et ses compagnons n'ont pas touchés.

En désespoir de cause, les jeunes ont décidé d'alerter les médias, craignant que les propriétaires ne mettent la clé dans la porte sans leur avoir donné leur dû. Ils entendent aussi informer tous les clubs de l'âge d'or de cette situation.

Les déboires financiers de La Butte-à-tout-le-Monde ne sont pas nouveaux. En mars 1984, de nombreux jeunes s'étaient aussi plaints à LA PRESSE de l'attitude de la « Fondation internationale pour l'innovation », une société qui dit vouloir « favoriser la communication entre les humains ». On l'engageait du personnel en l'invitant à participer à une expérience humaine intéressante et, après quelques mois, l'auberge ne payait plus son monde, soutenaient les jeunes.

« Et quand nous étions à bout, expliquait alors l'un d'eux, lorsque nous réclamions nos salaires, on nous demandait de quitter les lieux parce que nous émettions des ondes négatives... Mais d'autres jeunes étaient déjà recrutés, prêts eux aussi à vivre le même « trip » à leur tour. »

Un jury accorde \$30 millions à un ancien membre de l'Eglise de scientologie

LOS ANGELES (AP) — Un jury de la Cour supérieure a accordé hier des dommages de \$30 millions à un homme qui accusait l'Eglise de scientologie d'avoir causé sa ruine financière et émotionnelle.

M. Larry Wollersheim, qui est âgé de 37 ans, a obtenu \$5 millions en dommages compensatoires et \$25 millions en dommages punitifs.

Le jury a mis huit jours à délibérer, après un procès qui a duré 94 jours.

M. Wollersheim, qui a été membre de l'Eglise de scientologie pendant 11 ans, a soutenu qu'on l'a obligé à cesser toute relation avec sa famille et qu'on l'a traité comme un ennemi au moment où il a fait une dépression nerveuse.

Lorsqu'il a quitté l'Eglise en 1979, a-t-il poursuivi, des membres l'ont harcelé au point où il a dû quitter son emploi et déménager.

Ce verdict, a déclaré M. Wollersheim, constitue un encouragement « pour les dizaines de milliers de personnes qui croient que l'Eglise de scientologie a abusé d'elles, à recourir au

système judiciaire pour défendre leurs droits ».

L'avocat de l'Eglise de scientologie, Me Earle Cooley, a aussitôt annoncé son intention de tenter de faire annuler le procès pour vices de procédure. La même tactique a réussi, l'an dernier à Portland, en Oregon, pour faire annuler des dommages de \$39 millions accordés à un autre ancien membre de l'Eglise.

Par ailleurs, la Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH), organisme parrainé par l'Eglise de scientologie, soutient, en se basant sur divers cas qu'elle a observés, que les droits de certains patients psychiatriques ne sont pas respectés.

S'élevant contre les traitements aux électrochocs, contre l'expérience psychiatrique sur des patients non-consentants et contre l'usage abusif des drogues, la Commission demande qu'une enquête soit instituée à l'échelle de la province. L'organisme déclare avoir recueilli les signatures de plus de 20 000 personnes qui appuient sa démarche.

L'hôpital Ste-Justine s'adresse à la cour pour sauver un nouveau-né

L'hôpital Sainte-Justine et le docteur Bernard H. Doray, un de ses pédiatres, ont demandé hier à la Cour supérieure l'autorisation d'effectuer des transfusions de sang à un enfant prématuré souffrant de troubles respiratoires.

Les parents du bébé, né le 2

juillet à Sainte-Justine, invoquent leurs croyances religieuses pour s'opposer aux transfusions.

Le bébé, expliquent l'hôpital et le médecin, pèse à peine plus d'un kilogramme et souffre d'anémie. Il ne saurait survivre sans ces transfusions.

On cherche la cause de l'incendie de l'hôpital de St-Hyacinthe

Aucun produit volatile n'était utilisé pour le nettoyage des verrières de l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, mardi. Telle n'est donc pas la cause de l'incendie qui a forcé l'évacuation de l'étage de la maternité et rendu inutilisable la salle d'admission des patients.

C'est ce qu'a déclaré hier le

chef des incendies de Saint-Hyacinthe, M. Jacques Desrosiers, précisant que l'équipement utilisé pour les travaux de rénovation fonctionnait à l'électricité. Une enquête est en cours.

Selon le chef Desrosiers, les femmes en maternité ont pu regagner leurs lits quelques heures plus tard et la salle d'admission a été aménagée ailleurs.

Darnell
CHIFFONNIÈRE
GENERAL
DRAPING SERVICE

1326, rue Notre-Dame ouest
5759, rue Hochelaga
6809, rue Jarry est
1918, boul. des Laurentides
805, boul. Ste-Foy (Long.)
120-A Ste-Croix, St-Laurent
ouvert le samedi avant 19h 937-7423

Au bord de l'eau:
condominiums de prestige
Le Presqu'île

500, Place Juge Desnoyers,
Pont-Au-Laval, Laval, Qc.
Informations: 663-5412

1 h à 7 h Lundi au jeudi
1 h à 5 h Samedi, dimanche

Zellers ÉPARGNEZ \$80 SUR SANYO

En vente du mercredi au samedi, 23 au 26 juillet, jusqu'à épuisement du stock.

FOUR MICRO-ONDES 'GAIN DE PLACE'

Ce four se place sous le comptoir ou au mur. Minuterie électronique de 99 minutes/99 secondes, démarrage à retardement, mémoire en 2 étapes. Ord. \$329.

\$249

SUPPORTS MURAUX SUPPORTS 'SOUS-COMPTOIR'

Supports muraux ou 'Sous-comptoir' **29⁹⁹**

MAGASINS DU GRAND MONTRÉAL

- DEUX-MONTAGNES: Les Promenades Ste-Marthe, Les Galeries Taschereau
- MONTRÉAL: Centre d'achats Dominion
- MONTRÉAL-NORD: Place Bourassa
- LASALLE: Place Newman
- LONGUEUIL: Place Desorrenne
- ROSEMERE: Les Galeries des Mille Rues
- ST-EUSTACHE: Place St-Eustache
- POINTE-CLARE: 195, boul. Hymus
- REPENTIGNY: Place Repentigny
- ST-JEROME: Les Galeries des Laurentides
- ST-LAURENT: Les Galeries St-Laurent
- BELOEIL: Centre d'achats Montebello
- LACROUTE: Les Galeries Lachute
- ST-HYACINTHE: Les Galeries St-Hyacinthe
- ST-JEAN: Carrefour Richelieu
- TERREBONNE: Les Galeries Terrebonne
- POINTE-AUX-TREMbles: Carrefour de la Pointe

Crédit accepté

Salon Vendôme

LES TRICOTS D'ÉTÉ D'ADRIENNE VITTADINI

Coton frais tout aller aux lignes dernier cri. Des vêtements toujours pratiques et agréables à porter.

De la collection rouge/noir incluant chandails, jupes, pantalons et maillots... Chandail torsadé sans manches. 125\$ Jupe à empiècement. 105\$.

Achat en magasin seulement
Rayon 308, Salon Vendôme

HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI: 10h à 18h
JEUDI VENDREDI: 10h à 21h
SAMEDI: 9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO

CENTRE-VILLE: 10h à 18h
10h à 21h
9h à 17h

SUCCURSALES: 9h30 à 18h
9h30 à 21h
9h à 17h

Simpson
C'EST BIEN MOI



Notes de voyage

■ Pourquoi roulent-ils à gauche ?

De quoi désarmer un gaucher

■ Il fut un temps où presque toute l'Europe roulait à gauche, contrairement à l'Amérique qui opta d'instinct pour la droite. Puis, peu à peu, les pays européens s'alignèrent sur les us américains.

La Grande-Bretagne demeure l'un des seuls pays qui s'accroche encore à la circulation du côté gauche de la route.

Cette coutume, paraît-il, remonte aux temps des cavaliers et des ferrailleurs. En galopant sur le côté gauche de la route, le cavalier gardait toute liberté de mouvement de son bras droit et pouvait engager le combat, à l'épée, contre tout ennemi rencontré sur son chemin. De plus, s'il était attaqué par derrière, l'ennemi devait le surprendre sur sa droite, du côté de l'arme.

Mais cette histoire que les Anglais vous racontent dans les pubs, laisse en sérieuses difficultés les pauvres cavaliers gauchers.

Quoi qu'il en soit, il faut toujours une bonne dose de concentration pour conduire en Grande-Bretagne, surtout aux croisements de route et quand il faut engager un virage à gauche et entrer dans la bonne voie.

Parlant de coutume automobile, saviez-vous qu'en 1865, le Parlement anglais avait adopté une loi dite du « Drapeau rouge ». Cette loi n'annonçait nullement l'avènement du bolchevisme mais exigeait qu'un homme à pied, agitant un drapeau rouge, précède de 60 verges tout véhicule venant sur la route. La vitesse, à cette époque, ne dépassait pas deux milles à l'heure dans les villes et les villages, quatre milles à l'heure, sur les routes de campagne.

Cette loi, paraît-il, n'aurait jamais été révoquée.

Sur les pas de Rolls et Royce

■ Si vous passez par Manchester, en Angleterre, vous aimerez sans doute entrer à l'hôtel Midland. C'est là qu'eut lieu la rencontre mémorable qui scella l'entente de Charles Rolls, le jeune conducteur aristocrate, et de Henry Royce, self-made man, expert en électricité (il montait des ampoules électriques). La rencontre des deux hommes marqua le début, en 1904, d'une des plus fructueuses associations de l'histoire industrielle. L'une des clauses du contrat stipulait que toutes leurs voitures seraient nommées *Rolls-Royce*. Les meilleures voitures du monde, de la *Silver Ghost* à la *Phantom*, étaient lancées.

L'hôtel qui s'appelait le Grand Central, à l'époque, conserve pieusement des souvenirs de cette rencontre.

LE CHOIX DES NOMS

Simple comme ABC

■ En Hongrie, la chaîne des magasins ABC est ainsi appelée parce que ces grandes surfaces offrent de tous les articles dont le nom commence par l'une ou l'autre des lettres de l'alphabet... Il ne reste pas grand chose qui n'entre pas dans cette catégorie.

Les tapettes au musée

■ Quand les jeunes touristes américains descendent à Kassel, en Allemagne, la première chose qu'ils demandent à voir en arrivant, c'est le « Musée des Tapettes », m'a confié un guide souvent employé par l'administration de cette ancienne capitale de la Hesse, Willy Pohling.

Il faut savoir que Kassel possède le plus important Musée de la Tapisserie au monde mais qu'en allemand, ce musée s'appelle le « Tapette Museum », d'où la méprise évidente des jeunes touristes

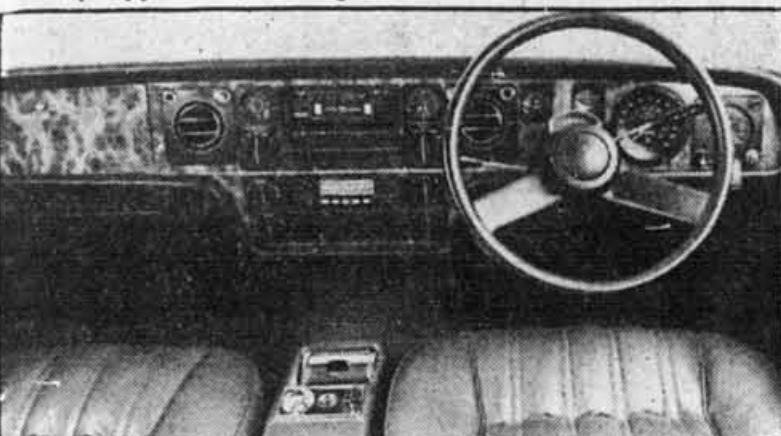
américains avides de sensations.

Les perles

■ A Paris, il est toujours amusant de lire, dans le métro, les grands placards publicitaires à l'esprit français. La dernière fois que j'y ai été, un large

panneau vantait les mérites d'un certain yogourt : « Yo-plait Balkan. Enfin le charme suave ».

J'ai bien aimé aussi le slogan publicitaire de la chaîne de fast-food *Quick* : « le hamburger qui épate les Américains ».



Volant à droite comme il convient pour la conduite à gauche, c'est le tableau de bord de la « Camargue » de Rolls-Royce.

Le Centre d'activités physiques du Collège Marie-Victorin

vous présente son programme d'excursions pour l'été 1986 :

- randonnée pédestre
- cyclotourisme
- canot-camping
- plongée sous-marine et kayak

Demandez notre dépliant complet au 328-3828

Les Sheraton du Canada super-valeur estivale



Les hôtels Sheraton vous offrent la meilleure valeur hôtelière de votre été. Nos tarifs sont attrayants tous les jours, pas seulement les week-ends!

Tous les tarifs sont pour une chambre : enfants hébergés gratuitement.

The Sheraton Centre of Toronto Centre-ville, Toronto, Ontario.....99⁺

Le Centre Sheraton Montréal Centre-ville, Montréal, Québec.....99⁺

Halifax Sheraton Port de Halifax, N.-É.....81⁺



Sheraton
Le service hôtelier d'
ITT

1-800-325-3535
ou appelez votre agent de voyages

*Par chambre, par nuit : jusqu'à 2 enfants de 17 ans et moins hébergés gratuitement dans chambre avec adulte sans lit supplémentaire. Taxes et pourboires non compris ; réservations obligatoires, suivant disponibilité ; groupes et congrès exclus ; pour hôtel seulement et non sommet de la tour. Les installations récréatives de nos hôtels ne sont pas toutes identiques. Tarifs en vigueur à partir du 7 septembre 1986 ; peuvent varier sans avis préalable.

© 1986 The Sheraton Corporation.

PROMOTION DE MOQUETTES HARDING

RABAIS JUSQU'À 30%

Notre plus grande vente de la saison!

Voici l'occasion que vous attendiez pour redécorer votre intérieur. Venez vite et choisissez parmi 11 moquettes de qualité dans une gamme de plus de 160 couleurs. Vous pourrez, bien sûr, consulter notre équipe de professionnels pour vous aider à choisir la moquette idéale pour votre décor.

Représentée: Bali Hai II

Luxueuse moquette Saxony en 100% nylon DuPont traité au Teflon pour résister aux taches et à la saleté. Choix de 14 couleurs. Prix ord. 23\$ la v² (27,51 le m²)

Vente 15,99 la v² (19,12 le m²)

Achat en magasin seulement
Rayon 376, couvre-planchers
Non disponibles à Laval.

LA VENTE CONTINUE

VOYAGES
TRAVELAIDE
LES PLUS
BEAUX VOYAGES
AUX
MEILLEURS PRIX

HEURES
D'OUVERTURE
DES MAGASINS
SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:
JEUDI VENDREDI:
SAMEDI

CENTRE-VILLE
10h à 18h
10h à 21h
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE,
FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.

SUCCURSALES
9h30 à 18h
9h30 à 21h
9h à 17h

Simpson
C'EST BIEN MOI